

BORDEREAU D'ENVOI

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

COMMUNE D'EYGALIERES

Service administratif

Laurent THERME, Directeur Général des Services
06.83.14.50.01 / laurent.therme@mairieeygalieres.fr

à

Madame la Sous-Préfète d'Arles

DESIGNATION DES PIECES	N°	Date des actes
OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT A LA CRECHE – DEMANDE DE SUBVENTION (C.A.F ET CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE)	Délibération N° 62.2022	30/08/2022

Fait à Eygalières, le 06/09/2022.



**Le Maire,
Aline PELISSIER**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Aline Pelissier', written over a light blue grid background.

ACCUSE DE RECEPTION :
Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 62-2022

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT A LA CRECHE – DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mille vingt-deux le 30 août, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalières, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Madame Aline PELISSIER, Maire.

Valentin MARCELLIN élu secrétaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 23/08/2022.

Etaient présents : ASTOLFI Solenne, BLANC Michel, BALLAY Gilles, BRAILLE Corinne, De TURCKHEIM Amaury, DUMOULIN Mathilde, GAUTIER Robert, LUCCINI Ludovic, MARCELLIN Valentin, MORICELLY Benjamin, PANCIERA Patricia, PELISSIER Aline, RICARD Monique, UFFREN Marie-Christine, WALLERAND Christel, WIBAUX Bernard.

Etaient absents excusés : Roland GRIMAUD donne pouvoir à Robert GAUTIER
Marie-Pierre PELISSIER donne pouvoir à Benjamin MORICELLY

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux de rénovation et d'agrandissement de la crèche, il convient de solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, d'une part, et auprès du Conseil Départemental, d'autre part.

Ces travaux sont les suivants : travaux de rénovation, modification de l'aménagement de deux cours extérieures, optimisation du système de chauffage et de rafraîchissement, extension permettant la création d'une salle de réunion.

Le montant de l'opération est de 194 694,00 € HT.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

MONTANT H.T. de l'opération : 194 694,00 € HT

- **Caisse d'Allocations Familiales :** 100 000,00 €
- **Conseil Départemental :** 55 755,00 €
- **Autofinancement communal :** 38 939,00 €

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône et auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- **APPROUVE** le plan de financement tel que détaillé ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution ce dossier.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Aline PELISSIER
Aline PELISSIER

